

Enseignement

Partis	Positions
CDH	<p>Le tronc commun : comment atteindre les objectifs ? Plaqué sur le système existant, sera-t-il suffisant pour répondre aux problèmes de l'école ? De quelle sorte de tronc commun avons-nous besoin ? : Le pacte d'excellence et le tronc commun doivent permettre de remettre tous les élèves à niveau. On commence par augmenter l'encadrement des élèves de la maternelle, avec l'objectif de repérer vite les enfants les enfants à difficulté. Les évaluations doivent permettre d'ajuster le pacte, pas de revenir en arrière. L'objectif est le renforcement des équipes pédagogiques notamment par plus de formations des professeurs.</p> <p>Décret inscriptions : que pensez-vous d'un décret inscriptions dès la maternelle ? Comment éviter des effets pervers du décret qui bloqueraient des élèves dans des espaces socialement inégaux etc. ? Défavorable à étendre le décret à la maternelle. La pression est moins forte et les parents choisissent surtout en fonction de la proximité.</p> <p>La taille des classes : comment diminuer le nombre d'élèves par classe, quid de l'encadrement différencié dans ce contexte et comment concrétiser, organiser et financer cette diminution ? L'élément central pour le CDH est la remédiation. C'est pour ça qu'ils veulent plus de professeurs en classe. C'est aussi le but des deux heures d'accompagnement personnalisé dès la maternelle.</p>
ÉCOLO	<p>Le tronc commun : comment atteindre les objectifs ? Plaqué sur le système existant, sera-t-il suffisant pour répondre aux problèmes de l'école ? De quelle sorte de tronc commun avons-nous besoin ? Favorable à ce que les élèves puissent évoluer ensemble le plus loin possible dans un tronc commun pluridisciplinaire et polytechnique. Le parti s'est abstenu car le maintien du CEB au milieu du tronc commun signifie que les enfants seront séparés par le CEB ce qui nie le tronc commun. De plus, ils jugent que la possibilité de revenir en arrière dans le cadre des évaluations annuelles met en péril le projet.</p> <p>Décret inscriptions : que pensez-vous d'un décret inscriptions dès la maternelle ? Comment éviter des effets pervers du décret qui bloqueraient des élèves dans des espaces socialement inégaux etc. ? Le décret permet de réguler les inscriptions, mais le vrai problème c'est qu'il n'y a pas assez de places. Il faut évaluer les critères, notamment le critère géographique et ajouter des critères. En maternelle il faut rendre les inscriptions plus transparentes, équitables et uniformes ; simples et compréhensibles. Plutôt favorable au décret dès la maternelle avec le financement.</p> <p>La taille des classes : comment diminuer le nombre d'élèves par classe, quid de l'encadrement différencié dans ce contexte et comment concrétiser, organiser et financer cette diminution ? Réduire la taille des classes c'est l'idéal mais il y a la contrainte d'une enveloppe fermée pour l'enseignement sans possibilité de lever des impôts en Communauté française. Ecolo veut donc investir dans les maternelles (jardin d'enfants) pour pouvoir y imposer un nombre maximum. Ecolo prône aussi des formations à l'accueil dans la diversité et à la précarité.</p>
PS	<p>Le tronc commun : comment atteindre les objectifs ? Plaqué sur le système existant, sera-t-il suffisant pour répondre aux problèmes de l'école ? De quelle sorte de tronc commun avons-nous besoin ? Le tronc commun est un grand pas en avant dans la lutte contre la dualisation de l'enseignement mais il est insuffisant. L'évaluation annuelle du pacte d'excellence doit permettre de l'améliorer. Il doit s'accompagner de</p>

	<p>plus de concertation (par le biais des contrats d'objectifs et d'une augmentation des moyens pédagogiques par exemple grâce à une équipe mobile (comme en Com. flamande). Le maintien du CEB n'est pas idéale mais ça reste important pour certains emplois et certains ont peur du nivellement par le bas. Le PS n'en a donc pas fait une priorité.</p> <p>Décret inscriptions : que pensez-vous d'un décret inscriptions dès la maternelle ? Comment éviter des effets pervers du décret qui bloqueraient des élèves dans des espaces socialement inégaux etc.? Le décret inscriptions n'a pas apporté de mixité mais il a apporté de la transparence en mettant fin aux choix arbitraires des directions. Mais la place importante du critère géographique empêche la mixité. Le PS propose d'augmenter le nombre de places et d'augmenter l'attractivité des écoles – en particulier celles qui on le plus difficile – en rénovant les bâtiments (ce qui a déjà été fait à travers les contrats de quartier). N'ont pas de position sur le décret dès la maternelle.</p> <p>La taille des classes : comment diminuer le nombre d'élèves par classe, quid de l'encadrement différencié dans ce contexte et comment concrétiser, organiser et financer cette diminution ? Le pacte d'excellence augmente l'encadrement en maternelle et les mesures d'accrochage scolaire (primo-arrivants et français comme langue scolaire) ce qui est particulièrement important à Bruxelles. Propose une approche phasée de réduction de la taille des classes en commençant par les maternelles et les écoles qui ont le plus de mal. Ça coûterait 133 millions quand l'échec en coute 400. Le PS veut aussi sortir les investissements dans l'enseignement des contraintes des traités européens.</p>
PTB	<p>Le tronc commun : comment atteindre les objectifs ? Plaqué sur le système existant, sera-t-il suffisant pour répondre aux problèmes de l'école ? De quelle sorte de tronc commun avons-nous besoin ? Le tronc commun est un élément important de la lutte contre les inégalités à l'école (et pour construire un école émancipatrice) mais le PTB estime qu'ils ne se donne pas les moyens de réussir : il n'est pas vraiment polytechnique et il n'aborde pas la question des écarts entre élèves à la fin du primaire. Ces derniers rendent un vrai tronc commun impossible et son échec donnera des arguments à ceux qui s'y opposent. Pour le PTB c'est la mixité sociale et la taille des classes qui sont le plus important.</p> <p>Décret inscriptions : que pensez-vous d'un décret inscriptions dès la maternelle ? Comment éviter des effets pervers du décret qui bloqueraient des élèves dans des espaces socialement inégaux etc.? Le problème du décret c'est qu'il s'applique après le marché scolaire (seulement s'il y a trop de demandes) et uniquement à partir de la 1^{ère} secondaire. Le PTB veut l'application d'un décret dès le début de l'obligation scolaire (3^{ème} maternelle) Ils proposent que chaque enfant reçoive une proposition d'école sur base de critères géographique et de mixité sociale. Des parents pourraient refuser mais pour le PTB les pauvres accepteraient, et les classes moyennes aussi car cela leur garantirait d'échapper à des écoles ghetto (de riches et de pauvres).</p> <p>La taille des classes : comment diminuer le nombre d'élèves par classe, quid de l'encadrement différencié dans ce contexte et comment concrétiser, organiser et financer cette diminution ? Diminuer la taille des classes est l'élément central pour créer les conditions de la réussite de tous. Ceux qui réussissent sont ceux qui ont des ressources en dehors de l'école. Les études montrent que la diminution de la taille des classes favorise énormément la réussite en particulier en primaire. Le PTB propose donc maximum 15 enfants par classe en primaire et 20 en secondaire. La mesure serait financée par la taxe des millionnaires qui rapporterait 8 milliards dont 1,6 iraient à l'enseignement (pour les trois communautés).</p>